

## **Unité de Tri Valorisation Matière et Energie (TVME)**

Le SYMEVAD a construit l'unité de Tri Valorisation Matière et Energie (TVME) pour valoriser les déchets ménagers résiduels. Cependant, au lieu de la concevoir comme un outil d'élimination classique, le syndicat a fait le choix de technologies uniques en Europe, afin de pousser à l'optimum le recyclage de la matière et l'exploitation du potentiel énergétique contenu dans les déchets.

### **Un site exemplaire de valorisation des déchets et de performance énergétique**

L'unité de traitement des ordures ménagères du SYMEVAD a une capacité de traitement de 80 000 tonnes de déchets/an. Un processus qui permet de valoriser plus 50% des tonnes traitées. Un processus unique en Europe qui vise à optimiser le recyclage de la matière et l'exploitation du potentiel énergétique contenu dans les déchets. A l'issue du processus de 2 combustibles renouvelables sortent de l'unité :

- du biométhane (réinjecté dans le réseau de gaz de ville)
- des Combustibles Solides de Récupération (CSR) utilisables par les cimenteries ou des chaufferies dédiées en substitution d'énergies fossiles.

### **Comment ça marche ?**

Dans un premier temps, les métaux sont récupérés mécaniquement pour être valorisés. Le reste des déchets essentiellement composé de matières organiques est dissous dans un mélangeur par apport d'eau.

Après pressage, la partie liquide est envoyée vers un digesteur. Dans cette cuve, grâce à un procédé de méthanisation des matières organiques en absence d'oxygène, la fermentation produit du biométhane qui sera alors racheté par Engie et injecté dans le réseau "gaz de ville" (plus de 1 millions de m<sup>3</sup>/an !).

La partie solide restante est déshydratée par séchage biologique et transformée en un combustible de substitution aux énergies fossiles classiques (fioul, charbon) appelé CSR. Il sera utilisé dans les fours des cimenteries régionales ou à proximité en Europe.

rgba(255,255,255,1)

## **Localisation**

rgba(255,255,255,1)

## **Exploitant**

[Image](#)

---

rgba(255,255,255,1)